

23 juillet 2007

Note d'information
de Marion Guillou, INRA (marion.guillou@paris.inra.fr)

Exemple en matière de gouvernance : le projet CAP environnement de l'INRA

Le projet CAP-Environnement « Concertation en Amont des Programmes sur l'Environnement » est une opération à caractère expérimental pour l'INRA. Son objectif est d'éprouver une méthode dite de "partenariat d'orientation", consistant à associer des représentants de l'ensemble des "porteurs d'enjeux" intéressés aux finalités de l'INRA, et des chercheurs, à la définition et à la hiérarchisation des objectifs de nos recherches. Le domaine de recherche choisi est celui des relations agriculture-environnement.

Deux panels ont été choisis de manière à représenter :

- les catégories d'acteurs intéressés des sphères professionnelles (agriculture, industrie), associatives (environnement, consommation), de l'Etat et des collectivités territoriales, de la communication, de la formation ;
- les disciplines scientifiques compétentes dans l'INRA et dans des établissements de recherche extérieurs.

Le chantier a comporté les phases suivantes :

- entretiens individuels avec chaque membre des deux panels ;
- synthèse de ces entretiens et débat collectif de validation pour chaque sous ensemble (chercheurs et non chercheurs) séparément ;
- élaboration en séminaire, par les deux panels réunis, de la liste des questions à traiter en priorité en ateliers ;
- ateliers de réflexion sur les quatre questions prioritairement retenues, là encore par les deux panels réunis ;
- production d'un rapport final sur les conclusions, en cours de validation par les participants.

Les propositions et recommandations produites sont analysées par les Conseils scientifiques et les responsables de l'INRA. Les décisions relatives aux suites données, ou inversement aux raisons de non prise en compte, seront communiquées et débattues avec les membres des panels en conclusion finale de l'opération.

Au-delà du thème « agriculture-environnement » retenu pour cette expérience pilote, l'objectif était de concevoir un dispositif participatif reproductible, rigoureux et transparent, par l'INRA mais aussi toute entité désireuse de s'appuyer sur une démarche participative en amont de la programmation scientifique. Cette association des représentants de la société au sens large, et notamment des ONG, à la définition des priorités de recherche mériterait en France d'être plus habituelle. « CAP Environnement » pourrait constituer un premier cadre pour cette réflexion dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, parmi un ensemble d'autres démarches complémentaires.